

## Championnat régional BENJAMIN MASCULIN

### EQUIPES

**ACNBA**

Chaux-de-Fonds  
Marin

Sainti Basket  
Union

**KBBV**

RBB  
Solothurn

### FORMULE DE CHAMPIONNAT

**Phase 1, du 23 octobre au 22 décembre 2017**

- Les 6 équipes NE-BE se rencontrent en 1 tour, soit 5 matches

**Phase 2, du 8 janvier au 31 mai 2018**

- *A voir selon retours de COBB et nouvelles inscriptions*

A l'issue du championnat, l'équipe classée au premier rang est sacrée « champion Benjamin de la saison 2017-2018 » NE-BE.

### DIRECTIVES

- Les joueurs U11 (nés en 2007-2008) et plus jeunes ne peuvent pas jouer en catégorie benjamin
- Les équipes mixtes sont acceptées pour autant qu'un même club ne dispose pas d'une équipe féminine et masculine dans la catégorie benjamin.
- Le système passerelle n'est pas appliqué mais les entraîneurs s'engagent à en garder l'esprit en « faisant jouer tout le monde ».
- Le « Règlement officiel de basket-ball » de la FIBA est appliqué. Sauf :  
Art. 29, soit toutes les rencontres se jouent sans la règle des 24/14 secondes

### FRAIS ET AMENDES

- Les équipes NE sont soumises aux tarifs de l'ACNBA (CILTA)
- Les équipes BE sont soumises aux tarifs de la KBBV

### RETOUR DES FEUILLES DE MATCH ET CONTACT

Envoi le jour ou le lendemain du match par courrier postal prioritaire « A » :

Secrétariat ACNBA / Homologation  
Sabine Papin  
Indiennes 1  
2074 Marin

[secretariat.acnba@bluewin.ch](mailto:secretariat.acnba@bluewin.ch) / 079 360 89 95